

# BNI

## news

n°31

DCPR en action

› FEMUA, 4 ans déjà

› CAFOPIENS en avant  
avec la BNI !

Dossier

› L'introduction en bourse  
d'une société

A l'honneur

› Présentation de l'agence  
BNI Dabou



## Ethique et Déontologie

Votre bulletin interne d'informations

CÔTE D'IVOIRE



BANQUE NATIONALE  
D'INVESTISSEMENT

# CHARTRE COMPORTEMENTALE



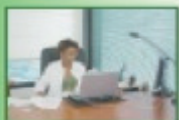
**1. LE CLIENT :** Sujet principal de mon institution, je réponds à tout moment à ses attentes.



**2. L'ECOUTE :** A l'écoute de mon client, je parviens à identifier ses besoins et à lui proposer des solutions.



**3. LE SERVICE :** Disponible, je donne une réponse personnalisée et professionnelle aux préoccupations de mon client afin de garantir pleinement sa satisfaction.



**4. LA QUALITÉ :** La qualité symbolise la particularité de mon institution et lui confère le rang de leader sur le marché. Je fournis à mon client une prestation conforme à ses attentes.



**5. LA CRÉATIVITÉ :** Au cœur du travail, mon esprit de créativité suscite la totale adhésion de mes clients et me distingue de mes concurrents.



**6. L'ENGAGEMENT :** Tenir mes promesses, tel est le sens de mon engagement pour relever les défis de mon institution.



**7. LA RESPONSABILITÉ :** Les actes que je pose au quotidien engagent la responsabilité de mon institution. Je dois en être pleinement conscient.



**8. LE PROFESSIONNALISME :** Par les progrès que je réalise chaque jour, je développe des compétences et des performances dans mon métier. Ce professionnalisme est une exigence pour mon institution.



**9. LA CULTURE D'ENTREPRISE :** Mon institution est ma seconde famille. J'adhère à ses valeurs et les partage. Mon comportement au quotidien doit en être le reflet.



**10. LE MÉRITE :** La quête de l'excellence est collective et individuelle. Elle doit guider mes actions et contribuer à la réalisation des résultats attendus par mon établissement.

**FINANCER POUR DÉVELOPPER**

A L'ECOUTE de mon CLIENT afin de toujours lui offrir un SERVICE de QUALITE par ma CREATIVITE et mon ENGAGEMENT, je réponds à ses attentes avec conscience PROFESSIONNELLE et RESPONSABILITÉ. Forger une CULTURE d'ENTREPRISE BNI constitue le fondement de l'excellence BNI dont le MERITE nous revient à tous.



La photo du mois

## Sommaire

DOSSIER DU MOIS .....	4-5
DCPR EN ACTION.....	5
À L'HONNEUR .....	6
PROFIL .....	7
BNI ACTU' .....	7
LA VIE ET L'AVIS DES AGENTS .....	8

### Directeur de publication :

Eugène KASSI

### Rédacteur en Chef :

Maya AKRE WATANABE

### Rédacteurs :

Manuela GUINAN

Check DIARRA

Tardy KOUASSIBLE

Roland EDOUKOU

Eliaser GNAMBA-YAO

# ETHIQUE ET DEONTOLOGIE

« Être libre, c'est respecter les lois. »

MONTESQUIEU

Chers lecteurs,

Dans la vie communautaire et professionnelle, l'éthique et la déontologie font office de lois et de règles fondamentalement et naturellement établies. Elles sont instaurées en vue de parfaire les relations humaines et socio-professionnelles.

Et c'est dans le strict respect de ces codes que l'équipe de l'agence BNI Dabou, avec à sa tête son responsable Roland Ghislain EDOUKOU, offre les services de la banque. Il nous en parle dans la rubrique **A l'Honneur**.

Ce mois-ci, nous nous intéresserons, dans la rubrique **DOSSIER** à l'introduction en bourse d'une société.

Chers lecteurs,

Face aux challenges qui nous attendent en ce second semestre de l'année 2011, nous devons redoubler d'efforts et cultiver la politesse, l'assiduité, le respect des collègues, du règlement intérieur et du secret professionnel.

Bref ! Soyons libres, respectons les lois.

*Bonne lecture et rendez-vous le mois prochain !*

La Rédaction

## ➤ Introduction en bourse d'une société, enjeux et contraintes

L'introduction en Bourse est définie comme étant la mise sur le marché d'actions d'une entreprise communément appelée l'émetteur. En effet, l'émetteur peut s'introduire en Bourse, soit par augmentation de capital (émission d'actions déjà existantes), soit par augmentation de capital (émission d'actions nouvelles), soit par cession d'une partie de capital (émission d'actions déjà existantes).

En s'introduisant en Bourse, l'émetteur met à la disposition des investisseurs, une partie de son capital. En souscrivant, ils deviennent actionnaires et peuvent bénéficier par conséquent des avantages suivants :

- Recevoir une partie des bénéfices, sous forme de dividendes ;
- Réaliser des plus-values sur cession de titres, en cas de hausse des cours ;
- Vendre à tout moment leurs titres sur le marché et disposer rapidement de leur argent.

### I. QUELQUES MOTIVATIONS D'UNE INTRODUCTION EN BOURSE

L'opération d'introduction est une phase très importante dans la vie de l'entreprise qui lui permet d'acquérir plusieurs avantages qui peuvent se résumer comme ci-après :

- **Accroissement de la notoriété** : l'admission à la cote entraîne une publicité importante pour l'entreprise, qui perdure

après l'introduction, notamment grâce aux manifestations nécessaires à une société cotée, cette publicité retentit sur la notoriété de l'entreprise.

- **Développement de la mobilisation interne** : Cela peut se traduire par l'acquisition d'un outil d'information plus performant en vue de répondre correctement aux contraintes de fiabilité et de rapidité de l'information exigée par l'introduction sur le marché boursier et par la mobilisation et une motivation des salariés.
- **La liquidité des titres** : la négociation sur le marché fournit la liquidité des placements.
- **Favoriser les opérations de croissance externe** : l'inscription à la cote des actions de la société peut simplifier le financement de diverses opérations financières, telles que les fusions, absorptions, apports en nature. Elle permet d'échanger plus facilement des titres cotés contre des actifs, de réaliser des acquisitions de montants plus élevés qui pèsent moins sur la trésorerie.
- **La satisfaction des actionnaires** : la cotation régulière de la valeur permet aux actionnaires de valoriser à tout moment leur patrimoine. Les plus-values réalisées et les dividendes versés constituent une autre source de satisfaction des actionnaires.

### 2. CONTRAINTES LIEES A UNE INTRODUCTION EN BOURSE

Malgré les avantages non négligeables qu'elle présente, une introduction en bourse engendre pour les dirigeants d'une société un certain nombre de contraintes dont l'importance ne doit pas être sous-estimée et qui peuvent même être considérées comme des obstacles à l'introduction en bourse.

- Une introduction en bourse est synonyme de dilution de capital, c'est-à-dire que le capital sera entre les mains d'une multitude d'actionnaires, ce qui conduit d'une part à une perte de contrôle, et d'autre part au risque de voir s'inviter quelques indésirables (des concurrents ou des repreneurs potentiels par exemple).
- Ensuite, les entreprises cotées doivent tout « dévoiler » notamment les informations sur les ventes, les marges, les salaires, les projets d'avenir, ... Cela signifie que leurs concurrents, clients, fournisseurs et employés auraient accès à des informations sur le fonctionnement interne de l'entreprise. Les problèmes potentiels qui pourraient découler de cette situation sont nombreux.
- Par ailleurs, la société dont les titres sont cotés à la bourse est obligée de rendre la gestion de l'entreprise totalement transparente vis-à-vis de l'extérieur et de tenir une comptabilité rigoureuse et conforme aux normes définies par l'OHADA.
- Enfin, l'entreprise cotée est soumise à une contrainte de performance, c'est-à-dire la société cotée doit en permanence donner le signal d'une entreprise performante, commercialement et financièrement. Il ne faut pas ignorer également qu'une introduction coûte cher en temps et en argent.



➤ Accroissement de la notoriété

## 3. LES MODALITES DE L'INTRODUCTION EN BOURSE

Quand la société opte pour la cote officielle, elle doit apporter une réponse à des points délicats concernant le choix de la période d'introduction et la fixation du cours d'introduction :

- **Le choix de la période d'introduction :**  
L'introduction en bourse n'intervient qu'une fois dans la vie d'une entreprise, c'est pourquoi le choix du moment est très important. En fait une société doit venir en bourse à son heure, ni trop tôt, ni trop tard. Si par exemple, l'objectif pour les actionnaires cédants est de réaliser leurs avoirs, la stratégie qui privilégie leur intérêt se traduira par la maximisation du cours d'introduction en vue de dégager des plus values substantielles. Dans ces conditions, l'introduction en bourse devrait être décidée à la phase de croissance.
- **La fixation du cours d'introduction :**  
La fixation du cours d'introduction est certainement le problème le plus délicat de l'opération d'introduction en bourse. Le cours d'introduction est le prix auquel les propriétaires sont prêts à céder leurs participations. En règle générale, le cours est déterminé en fonction



> Les modalités de l'introduction en bourse

d'une évaluation objective de l'entreprise. En fait, le cours est le résultat d'une analyse destinée à arbitrer des intérêts apparemment contradictoires (public, actionnaires cédants, marché) :

- Pour le public, l'intérêt est évidemment d'obtenir au moindre coût les quantités désirées ;
- Pour les actionnaires cédants, l'idéal est de vendre au meilleur prix la quantité de titres placée sur le marché ;

- Pour le marché l'intérêt se situe à plus long terme et l'opération doit être génératrice de flux d'échanges équilibrés et étoffés.

On constate donc la divergence d'intérêt, des parties en présence. Il est cependant possible de concilier ces diverses préoccupations par l'observation de certaines règles de bon sens.

Tardy KOUASSIBLE  
(vkouassible@bni.ci)



> La banque officielle du FEMUA

## > FEMUA, 4 ans déjà

La BNI s'est associée cette année à l'organisation du FEMUA (Festival des

Musiques Urbaines d'Anoumabo) en finançant notamment l'achèvement de la construction d'une école dans le quartier d'Anoumabo et en installant un stand d'animation à destination des festivaliers. Durant 03 jours, du vendredi 23 juin au dimanche 26 juin, une équipe tournante de la DCPR a tenu le stand de la BNI, aux côtés des imposantes installations de MTN, sponsor officiel. Merci à Marina, Thierry, Jean Martin, Waulica, Samuel, Sonia et Camara pour leurs sourires et leur implication.

## > CAFOPIENS, en avant avec la BNI !

Les vendredi 30 juin et samedi 01 juillet, la BNI a été invitée par les CAFOP de Yamoussoukro et de Bouaké (ENI 2) à participer à leurs cérémonies de baptême de promotion des élèves-maîtres. Ces futurs instituteurs qui constituent la fine fleur de l'éducation de nos enfants ont voulu associer la BNI comme banque partenaire pour

les accompagner dans les balbutiements de leur carrière professionnelle.

Aussi avons-nous entretenu un public de plus de 525 élèves-maîtres sur l'importance du choix de la bancarisation auprès d'institutions financières solides, de l'épargne du fonctionnaire et de la préparation de la fin de carrière à travers une large panoplie des produits et services de la banque. Après une causerie-débat intense, de multiples activités se sont succédé entre les élèves des deux CAFOP (maracana, handball, etc.). Les festivités se sont achevées par une cérémonie de prestations artistiques des élèves-maîtres, ainsi qu'un dîner gala. C'est le lieu de rappeler l'engagement de la BNI auprès des fonctionnaires et agents de l'Etat de Côte d'Ivoire comme banque citoyenne. Toute l'équipe de l'agence de Yamoussoukro s'est fortement investie pour la réussite de cette action commerciale.

Rendez-vous le mois prochain pour de nouvelles actions de la DCPR !

## Présentation de l'agence de Dabou



› L'équipe de l'agence BNI Dabou

A la suite de l'expédition menée par le commandant BAUDIN, commandant de la station navale des côtes occidentales d'Afrique et de la reconnaissance de la souveraineté française par les chefs de Débrimou, Louis FAIDHERBE fit construire un fort en bordure de la lagune Ebrié. Et c'est autour de ce fort que la ville de Dabou fut construite.

La ville de Dabou est proche d'Abidjan et située administrativement dans la région des Lagunes.

Elle est chef-lieu de commune, sous-préfecture mais également chef-lieu du département de Dabou.

L'ensemble de la sous-préfecture comptait lors du recensement de 1998 environ 120 304 habitants sur une superficie de 82 021 km<sup>2</sup>.

A ce jour, Dabou compte plus de 130 000 habitants avec un taux de bancarisation d'environ 5,5 %.

Le succès de la ville de Dabou repose en général sur l'agriculture, principalement sur la culture de l'hévéa et du palmier à huile.

L'administration publique y est fortement représentée et l'environnement bancaire se compose de la SGBCI, la BACI et la BNI. A ces structures s'ajoutent la Coopec, la CNCE, la RCMEC et la MECS.

Située sur l'axe principal de la ville et en face de la mission africaine, l'agence de Dabou a démarré ses activités en février 2007 et est constituée d'une agence dans le centre ville et d'un guichet avancé à Anguédédou où travaillent :

- M. Roland G. EDOUKOU, chef Agence
- M. Augustin MOKE MOKE, responsable Administratif
- M. Edmond Loba AHIN, chargé clientèle
- Mlle Ella AGODIO, caissière
- Mlle Noellie Konan BROU, caissière
- M. Jean Baptiste Koffi BROU, caissier
- M. Romain Assi KIMOU, caissier
- M. Jérémie KOUASSI, caissier

Au 08 juillet 2011, l'agence comptabilisait plus de 2 milliards de ressources avec plus de 2 700 clients.

Il faut rappeler que l'agence de Dabou est titulaire de 02 prix :

- 2008 : Agence gagnante Challenge Money Gram International
- 2011 : Prix de la huitième meilleure agence pour le challenge Assur Compte BNI

### › NOS MISSIONS

Développer, financer et conseiller l'activité économique de la région des Lacs.

### › NOS RÔLES

Satisfaire la clientèle pour garantir sa fidélisation grâce à l'amélioration des services offerts et la variation des prestations offertes à celles-ci.

### › NOS OBJECTIFS

Contribuer fortement à l'amélioration du PNB de la Banque par un service de qualité et des emplois sains.

## M. EDOUKOU Roland Ghislain

### ➤ Pouvez-vous vous présenter ?

Je me nomme Roland Ghislain EDOUKOU, titulaire d'un BTS banque et d'un diplôme d'ingénieur commercial option Marketing.

### ➤ Quel est votre parcours ?

Mon expérience professionnelle a débuté en 2000 à la Standard Chartered Bank CI que j'ai quittée en novembre 2007 pour rejoindre la BNI comme chef d'agence de DABOU.

### ➤ Quelle est votre vision pour la BNI ?

Faire de la BNI la première banque ivoirienne en termes d'emplois de ressources et de réseau d'agences.

### ➤ Quels sont vos objectifs ?

- Donner un service de qualité
- Fidéliser la clientèle
- Avoir un personnel qualifié
- Contribuer de façon significative au PNB de la banque
- Avoir une bonne maîtrise des coûts de notre point de vente
- Partager les expériences enrichissantes avec les collaborateurs et les collègues.



➤ M. EDOUKOU Roland Ghislain, chef d'agence de BNI Dabou

## bni actu'

### ➤ Opération de télémarketing VISA

Depuis le 03 juin, la DCPR innove en matière d'approche commerciale par la mise en place d'une équipe de télémarketeurs chargés d'appeler les clients particuliers afin de leur proposer les cartes VISA de la BNI.

Cette opération qui devrait s'étaler sur plusieurs mois vient en appui des actions commerciales des chargés de clientèle. Pour l'heure, seules les agences d'Abidjan ont bénéficié de cette opération, qui sera étendue aux agences de l'intérieur du pays sous peu.

Les prévisions sont bonnes

5 Une gamme de cartes bancaires pour vous servir partout

VISA GIN/LEMOA

www.bni.ci Financer pour développer

BNI BANQUE NATIONALE D'INVESTISSEMENT CÔTE D'IVOIRE

## Agenda

## Les anniversaires du mois d'août :

- 1<sup>er</sup> août :** N'guessan Georges Stevens
- 03 août :** Bamba Mohamed,  
Doumante Emmanuel,  
Bouedy Marie Ange,
- 04 août :** Séa Raphael, Heraibi Hassane
- 07 août :** Kouakou Gaisy Fabrice,  
N'Guetta Mockey Gaetan  
Serge, Tanon Béké Carine
- 08 août :** Bossé Hermann,  
Gossan Opko,  
Ponou Williams,  
Samaké Tiémoko
- 09 août :** Kouamé Jean Luc Léblouah
- 10 août :** Alade Patrick
- 12 août :** Bahoué Marina Goué
- 13 août :** Kossonou A. Marie France,  
Kouassi Mariam Sangaré
- 16 août :** Fadiga Mariama
- 17 août :** Ouattara Douyéri Patrick
- 19 août :** Edoukou Roland Ghislain
- 20 août :** Gbahi Honoré
- 21 août :** Achi Aka Léon
- 22 août :** Koffi Yao Jean Philippe
- 23 août :** Diarra Bakary, Yeo Grace Léa
- 24 août :** Kéita Rokia,  
Vovo Marie Pascale
- 25 août :** Diby Akissi Kan Louise
- 26 août :** Ackah Florent
- 27 août :** Mara Sékou
- 28 août :** N'Dakpri Hervé Serge
- 31 août :** Kouakou Amena Rita



Arrivées :  
Adou Ablé Narcisse

Départs :  
0

## > FCPE BNI-RETRAITE, un nouvel instrument de retraite pour le personnel de la BNI

Chers tous,

Le fonds FCPE BNI-RETRAITE (Fonds Commun de Placement Entreprise BNI Retraite), est une formule de retraite complémentaire qui contribuera à la promotion de l'épargne salariale au sein de notre Institution. En créant ce dispositif d'épargne, la Direction Générale souhaite aider ses salariés à se constituer une épargne « rentable et sûre » qui deviendra un complément de revenus lors de leur départ à la retraite.

A ce jour, plusieurs entreprises ont initié des projets de création d'un FCPE pour

le compte de leur personnel. La BNI ne veut pas être en reste, car soucieuse de la vie de ses salariés lors de leur retraite, La BNI voudrait non seulement offrir à son personnel ce dispositif d'épargne, mais également être l'un des précurseurs de cet instrument financier en Côte d'Ivoire.

Le FCPE BNI-RETRAITE est un fonds destiné à tous les employés de la BNI.

La gestion du fonds BNI RETRAITE sera confiée à BNI GESTION, filiale du Groupe spécialisée dans la gestion d'actifs. Ainsi elle aura pour mission de faire fructifier les fonds en prenant un minimum de risque.

*La retraite, c'est maintenant qu'il faut y penser.*

Pensons-y !

La Direction des Ressources Humaines

## > Que du bonheur au Département de l'Audit Interne !



> Patrick et Béatrice sont désormais M. et Mme ALADE



> Norbert et Isabelle sont désormais M. et Mme BROU

Félicitations et mille vœux de bonheur à nos nouveaux mariés !

Océan Ojéy